

« Indépendant, en GIE ou en réseau : tous vétérinaires »

Céline Porret Condamin est la présidente d'Ergone, association de vétérinaires dont l'objectif est de promouvoir l'esprit d'entreprise et impulser une dynamique de développement dans leurs activités. Depuis 2009, Ergone crée des espaces d'échanges, de formations et d'inspiration pour tous les acteurs des entreprises vétérinaires. Céline Porret Condamin nous apporte ici son point de vue sur l'avenir de la profession vétérinaire.

“ Le paysage vétérinaire change et cette mutation alimente les débats, parfois avec passion.

De mon point de vue, le sujet n'est pas de porter un avis tranché sur l'avantage ou l'inconvénient de tel ou tel mode d'exercice. Car l'évolution est inéluctable ; elle est en marche, qu'on le veuille ou non,

qu'on soit d'accord ou pas. Elle montre que notre profession se structure, qu'elle est résiliente et attirante pour des investisseurs et des financiers, ce qui est plutôt bon signe et engageant pour notre avenir.

Ce qui peut bousculer, c'est que les choses avancent très vite et que notre réactivité doit être tout aussi rapide. Nous devons nous poser les bonnes questions : comment allons-nous réagir, trouver notre place dans la multiplicité des modes d'exercice existants et nouveaux ? Je suis persuadée qu'il y a de la place pour tous. Si la mutation en cours bouleverse la profession, elle crée également beaucoup d'opportunités. De nouveaux business modèles se développent et je suis très confiante en la capacité de notre profession à s'adapter. Que nous soyons indépendants, en GIE ou en réseau, salariés ou associés, nous sommes d'abord tous vétérinaires.

Concernant les GIE, la concentration actuelle du marché succède à la phase de création, et leur structuration ne fait plus vraiment débat, même s'il reste

des sujets à suivre, comme l'évolution face au changement de réglementation sur les médicaments et leur positionnement parallèlement à l'implantation des groupes.

La montée en puissance des groupes génère actuellement beaucoup plus de discussions. Après une période de forte appréhension, et je comprends la défiance de certains, place est venue aux questions : « Vais-je être racheté ? Dois-je y aller ou pas ? Où en sera-t-on dans 5 ou 10 ans ? Quelles vont être les répercussions sur nos partenaires, sur l'accès à l'actionariat et à l'entrepreneuriat de nos jeunes confrères et consœurs... ? ». Au vu des particularités culturelles, ordinaires, et sociologiques de la profession vétérinaire en France, il paraît bien difficile de répondre avec certitude et de donner une photo précise de la situation de demain.

Pour ceux qui choisissent de rester indépendants, il pourrait être tentant de juger ceux qui prennent la décision de rejoindre un groupe. Mais tout entrepreneur a le souhait bien légitime de vendre correctement son entreprise à la fin de sa carrière, fruit du travail de toute une vie. Pour ceux qui sont en activité, l'important est de bien s'assurer d'avoir toutes les clés pour prendre leur décision. Si tout est pesé, si le choix est assumé à partir de critères objectifs, la décision de rester indépendant ou d'intégrer un réseau sera la bonne décision. Or force est de constater que les vétérinaires ne sont pas toujours bien accompagnés dans leur processus de réflexion. C'est d'ailleurs dans cet esprit qu'Ergone a mis en place plusieurs événements digitaux cette année sur le thème de la valorisation de son entreprise (cf Ergone Cafés « Combien vaut ma clinique ? ») pour apporter l'éclairage d'avocats spécialistes sur ce sujet.

Je suis une optimiste. Je crois que nombre de nos confrères/consœurs souhaiteront garder les rennes de la gestion de leur entreprise, piloter leurs investissements et leurs choix stratégiques.

Sans compter que cette concentration du marché aura inévitablement des conséquences positives pour les indépendants qui vont être amenés à travailler différemment. La tête dans le guidon, il est parfois bien difficile de prendre le temps de se poser pour réfléchir à sa stratégie et son développement. Quand l'activité est déjà en croissance, pourquoi travailler sa présence numérique, pourquoi développer sa marque employeur ? La structuration du marché va pousser toutes les entreprises vétérinaires à se professionnaliser : en communication, en ressources humaines, en gestion d'équipe, en stratégie financière et commerciale...

Les vétérinaires, indépendants compris, seront amenés à mieux réfléchir et travailler leur rentabilité, leurs marges, leurs coûts. C'est finalement une progression globale de la gestion des entreprises vétérinaires qui pourrait découler de cette mutation.

“ Je suis persuadée qu'il y a de la place pour tous. Si la mutation en cours bouleverse la profession, elle crée également beaucoup d'opportunités. De nouveaux business modèles se développent et je suis très confiante en la capacité de notre profession à s'adapter. ”



Il n'y a pas d'urgence à prendre des décisions hâtives. Mais il y a urgence à s'interroger, à réfléchir au sens que nous souhaitons donner à notre activité, à la façon dont nous voulons la faire évoluer, la transmettre et, surtout, à la façon dont nous voulons exercer notre métier chaque jour en conjuguant professionnalisme et bien-être au travail.

”

par CÉLINE PORRET CONDAMIN
Présidente d'Ergone

